



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

E.ON BUSINESS SOLUTION S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021
E.ON BUSINESS SOLUTION S.A.S.
105, Rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret
Ce rapport contient 29 pages
Référence : ERR-22-2-09

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

E.ON BUSINESS SOLUTION S.A.S.

Siège social : 105, Rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret
Capital social : €. 1 073 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'attention de l'Associé unique,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société E.ON BUSINESS SOLUTION S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Frais de recherche et développement » en page 9 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des frais de développement et du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement, celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur actuelle ainsi que les modalités de comptabilisation du chiffre d'affaires liés aux contrats pour lesquels ces frais de développement ont été activés et nous nous sommes assurés que la note « Frais de recherche et développement » de l'annexe fournit une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



E.ON BUSINESS SOLUTION S.A.S.
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 16 juin 2022

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Elisabeth Roumegoux-Rouvelle
Associée

SAS E.ON BUSINESS SOLUTIONS

105 rue Anatole France

92300 Levallois Perret

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes

	2
Bilan actif	3
Bilan passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
Annexe	8
Règles et méthodes comptables	9
Faits caractéristiques	12
Notes sur le bilan	13
Notes sur le compte de résultat	23
Autres informations	25

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement	12 360 634	3 427 425	8 933 209	4 921 799
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	11 083	11 083		
Fonds commercial (1)	518 359		518 359	518 359
Autres immobilisations incorporelles	3 489 714		3 489 714	5 386 437
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	22 232	10 699	11 533	14 003
Autres immobilisations corporelles	90 018	70 420	19 598	26 249
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	5 000		5 000	
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	38 257		38 257	38 717
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	16 535 297	3 519 627	13 015 670	10 905 564
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 447 460	3 950	1 443 510	1 931 646
Autres créances	283 247		283 247	412 181
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 388 694		1 388 694	2 564 555
Charges constatées d'avance (3)	67 297		67 297	56 363
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 186 699	3 950	3 182 749	4 964 745
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	19 721 996	3 523 577	16 198 419	15 870 309
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				13 826

Bilan passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 073 000	1 073 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		959 903
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-50 671	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-52 966	-2 009 574
Subventions d'investissement	327 461	104 401
Provisions réglementées	58 917	55 689
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 355 741	183 419
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	97 000	128 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	97 000	128 000
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	11 995 946	11 984 829
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 199 204	1 875 704
Dettes fiscales et sociales	1 189 742	998 694
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	12 457	76 010
Produits constatés d'avance (1)	348 328	623 653
TOTAL DETTES	14 745 677	15 558 890
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	16 198 419	15 870 309
(1) Dont à plus d'un an (a)	11 955 000	11 955 000
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 790 677	3 603 890
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises		6 140	6 140	2 669
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	5 094 364	107 916	5 202 280	2 784 629
Chiffre d'affaires net	5 094 364	114 055	5 208 420	2 787 298
Production stockée				
Production immobilisée			3 911 303	4 893 830
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			59 731	74 177
Autres produits			1 737	364
Total produits d'exploitation (I)			9 181 190	7 755 668
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			4 267 702	5 807 394
Impôts, taxes et versements assimilés			88 691	73 701
Salaires et traitements			2 194 468	1 942 612
Charges sociales			892 360	814 877
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 778 164	1 051 854
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				3 000
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				28 000
Autres charges			5 326	2 139
Total charges d'exploitation (II)			9 226 711	9 723 577
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-45 521	-1 967 909
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			11 117	11 278
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			11 117	11 278
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-11 117	-11 278
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-56 638	-1 979 186

Compte de résultat (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		359 378
Sur opérations en capital	43 661	46 401
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	43 661	405 779
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 764	
Sur opérations en capital	34 996	424 383
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	3 228	11 783
Total charges exceptionnelles (VIII)	39 989	436 167
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	3 672	-30 388
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	9 224 851	8 161 447
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	9 277 817	10 171 021
BENEFICE OU PERTE	-52 966	-2 009 574
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	11 117	11 278

Annexe

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 16 198 419 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 52 966 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Frais de recherche et de développement

Les frais de développement à l'actif correspondent aux coûts de développement rattachés aux différents projets conduits par la société E.ON Business Solutions dans les économies d'énergie auprès de leurs clients. La durée moyenne d'amortissement appliquée pour chaque projet est la durée de vie du contrat.

Sur l'année 2021, la méthode de valorisation des frais de développement tient compte des heures ingénieurs rattachés aux différents projets pour un montant de 753K€ contre 654K€ en 2020. Les heures de développement capitalisées pour chaque projet sont évaluées à compter de la signature du protocole d'entente avec le client jusqu'à la date de la signature du "completion report". Toutes les autres phases sont directement comptabilisées en charge de l'exercice.

Les frais se rattachant à un contrat sont comptabilisés en immobilisations en cours à partir du moment où le contrat est signé. Ces immobilisations en cours sont activées au moment de l'approbation des travaux par le client.

La comptabilisation du chiffre d'affaires est fonction des économies réalisées telles que définies par le contrat et les coûts reconnus au même rythme que la réalisation des travaux.

Le chiffre d'affaires pour les projets sur l'activité "Design & Build" est comptabilisé selon la méthode de l'avancement.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il a été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,98 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2021

Règles et méthodes comptables

Ventes de Certificats d'Economies d'Energies

La société E.ON BUSINESS SOLUTIONS met en place avec certains de ses clients des mandats afin de bénéficier des Certificats d'Economies d'Energies liés aux travaux effectués sur les projets.

Ces certificats sont cédés par E.ON BUSINESS SOLUTIONS à des fournisseurs d'énergie et le produit lié est comptabilisé en chiffre d'affaires dès la finalisation des travaux.

Le produit est donc constaté en intégralité dès la finalisation du projet à la date apparaissant dans le "completion report" signé avec le client.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La pandémie de la Covid-19 s'est poursuivie au cours de l'exercice 2021, entraînant des impacts économiques exceptionnels pour la seconde année consécutive.

Dans le cadre de la stratégie de lutte contre la propagation du virus, les autorités françaises ont pris des mesures sanitaires significatives incluant un nouveau confinement général ayant conduit à la fermeture des établissements recevant du public, puis un plan de déconfinement progressif.

Conformément aux dispositions du Plan Comptable sur les informations à mentionner dans l'annexe, nous constatons que cette crise sanitaire n'a pas eu d'impact négatif sur notre activité en raison du secteur sur lequel nous intervenons. En effet, la demande est restée relativement forte et s'est traduite par un accroissement de nos commandes clients.

La pandémie est toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels et il est difficile d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir. Nous estimons néanmoins que cette situation n'est pas en mesure de remettre en cause le principe de continuité de notre exploitation sur notre prochain exercice.

En date du 16 avril 2021, l'associé unique de la société EON BUSINESS SOLUTIONS a décidé d'augmenter le capital social de la société d'une somme de 999.000 euros pour le porter de 1 073 000 euros à 2 072 000 euros par l'émission de 27 actions nouvelles de 37 000 euros chacune afin de renforcer les capitaux propres de la société.

En date du 14 mai 2021, l'associé unique a décidé de réduire le capital d'un montant de 999.000 euros pour le ramener de 2.072.000 euros à 1.073.000 euros par voie d'imputation de la somme de 999.000 euros sur le compte "report à nouveau" débiteur. Le compte "report à nouveau" sera ramené de - 2.009.574 euros à - 1.010.574 euros.

Cette réduction de capital est réalisée par voie d'annulation de 27 actions de 37 000 euros.

L'associé unique a décidé à cette même date, d'imputer la somme de 959.903 euros du compte "prime d'émission" au compte "report à nouveau" débiteur pour ramener de -1.010.574 euros, son montant après la réduction du capital ci-dessus à - 50.671 euros, le compte "prime d'émission" étant alors ramené à 0 euro.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	6 587 604	5 773 031		12 360 634
- Fonds commercial	518 359			518 359
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 397 520	2 186 529	4 083 252	3 500 796
Immobilisations incorporelles	12 503 483	7 959 559	4 083 252	16 379 790
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	22 232			22 232
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	82 595	7 423		90 018
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	104 827	7 423		112 250
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		5 000		5 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	38 717		460	38 257
Immobilisations financières	38 717	5 000	460	43 257
ACTIF IMMOBILISE	12 647 027	7 971 982	4 083 712	16 535 297

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	7 959 559	7 423	5 000	7 971 982
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	7 959 559	7 423	5 000	7 971 982
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste	4 048 256			4 048 256
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	34 996		460	35 456
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	4 083 252		460	4 083 712

Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et de développement

La durée d'amortissement appliquée pour chaque projet est la durée de vie moyenne du contrat. Les durées sont comprises entre 3 et 10 ans.

	Montant Brut	Durée
Frais de développement	12 360 634	
Frais de recherche	12 360 634	

Notes sur le bilan

Fonds commercial

	31/12/2021
Éléments achetés	518 359
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	518 359

Le fonds de commerce à l'actif correspond au mali de fusion suite à la TUP ayant eu lieu en date du 26 décembre 2016 avec la société OPUS LIGHT pour 518 359 euros.

Etant donné les perspectives d'activité futures au 31 décembre 2021, il n'est pas nécessaire de déprécier le fonds commercial.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	1 665 805	1 761 620		3 427 425
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 083			11 083
Immobilisations incorporelles	1 676 888	1 761 620		3 438 508
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 229	2 470		10 699
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	56 346	14 074		70 420
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	64 575	16 544		81 119
ACTIF IMMOBILISE	1 741 462	1 778 164		3 519 627

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 836 262 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	38 257		38 257
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 447 460	1 447 460	
Autres	283 247	283 247	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	67 297	67 297	
Total	1 836 262	1 798 004	38 257
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - Factures à établir	149 237
FOURNISSEURS - Avoirs à recevoir	7 740
PERSONNEL - Indemnités à recevoir	911
Total	157 887

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital

Capital social d'un montant de 1 073 000,00 euros décomposé en 29 titres d'une valeur nominale de 37 000,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	29	37 000
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	29	37 000

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	-2 009 574
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-2 009 574
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	-1 958 903
Report à Nouveau	-50 671
Total des affectations	-2 009 574

En date du 16 avril 2021, l'associé unique de la société EON BUSINESS SOLUTIONS a décidé d'augmenter le capital social de la société d'une somme de 999.000 euros pour le porter de 1 073 000 euros à 2 072 000 euros par l'émission de 27 actions nouvelles de 37 000 euros chacune afin de renforcer les capitaux propres de la société.

En date du 14 mai 2021, l'associé unique a décidé de réduire le capital d'un montant de 999.000 euros pour le ramener de 2.072.000 euros à 1.073.000 euros par voie d'imputation de la somme de 999.000 euros sur le compte "report à nouveau" débiteur. Le compte "report à nouveau" sera ramené de - 2.009.574 euros à - 1.010.574 euros.

Cette réduction de capital est réalisée par voie d'annulation de 27 actions de 37 000 euros.

L'associé unique a décidé à cette même date, d'imputer la somme de 959.903 euros du compte "prime d'émission" au compte "report à nouveau" débiteur pour ramener de -1.010.574 euros, son montant après la réduction du capital ci-dessus à - 50.671 euros, le compte "prime d'émission" étant alors ramené à 0 euro.

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2021
Capital	1 073 000		999 000	999 000	1 073 000
Primes d'émission	959 903			959 903	
Report à Nouveau		-2 009 574	1 958 903		-50 671
Résultat de l'exercice	-2 009 574	2 009 574	-52 966		-52 966
Subvention d'investissement	104 401		266 721	43 661	327 461
Provisions réglementées	55 689		3 228		58 917
Total Capitaux Propres	183 419		3 174 886	2 002 564	1 355 741

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	55 689	3 228		58 917
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	55 689	3 228		58 917
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		3 228		

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	128 000		31 000		97 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	128 000		31 000		97 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			31 000		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Tableau des provisions et dépréciations

	Montant au début d'ex.	Augmentation Dotations ex.	Diminutions : Reprises ex.	Montant fin exercice
Provisions réglementées				
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	55 689	3 228		58 917
Dont majorations except. 30%				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Provisions réglementées Total I	55 689	3 228		58 917
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	128 000		31 000	97 000
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pr charges soc et fisc sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges				
Provisions risques et charges Total II	128 000		31 000	97 000
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en- cours				
Sur comptes clients	8 270		4 320	3 950
Autres dépréciations				
Dépréciations Total III	8 270		4 320	3 950
TOTAL GENERAL (I + II + III)	191 959	3 228	35 320	159 867
Dotations et reprises d'exploitation			35 320	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles		3 228		
Titres mis en équivalence : dépréciations de l'exercice				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 14 745 677 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	11 995 000	40 000	11 955 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 199 204	1 199 204		
Dettes fiscales et sociales	1 189 742	1 189 742		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	13 404	13 404		
Produits constatés d'avance	348 328	348 328		
Total	14 745 677	2 790 677	11 955 000	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	11 995 946			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - Factures non parvenues	78 588
GROUPE - Intérêts courus à payer	40 946
PERSONNEL - Provisions congés payés	218 619
PERSONNEL - Provisions pour intéressement + RTT	58 385
PERSONNEL - Provisions pour primes	194 708
PERSONNEL - Provisions charges sociales sur CP	95 438
PERSONNEL - Provisions charges sociales sur primes	97 721
PERSONNEL - Formation continue	3 039
PERSONNEL - Taxe d'apprentissage	1 265
ETAT - Charges à payer	21 286
Total	809 996

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	67 297		
Total	67 297		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	348 328		
Total	348 328		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	3 203 445		3 203 445
Ventes de marchandises		6 140	6 140
Produits des activités annexes	1 890 919	107 916	1 998 835
TOTAL	5 094 364	114 055	5 208 420

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 25 923 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Transferts de charges d'exploitation et financières

	Eléments exploitation	Eléments financiers
Avantages en nature	24 411	
TOTAL	24 411	

Parties liées

Liste des transactions significatives

Transactions effectuées avec des parties liées qui ne sont pas conclues aux conditions normales de marché.

- Clients et comptes rattachés avec E.ON SOLUTIONS Gmbh pour un montant de 35 982 Euros concernant des refacturations de coûts SLA
- Clients et comptes rattachés avec E.ON DRIVE INFRASTRUCTURE pour un montant de 11 576 Euros concernant des refacturations de coûts SLA
- Fournisseurs et comptes rattachés avec E.ON BUSINESS SOLUTIONS Gmbh pour un montant de 69 963 Euros concernant des refacturations de coûts SLA
- Emprunts et autres dettes diverses avec E.ON SOLUTIONS Gmbh pour un montant de 11 995 946 Euros

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 764	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	34 996	
Amortissements dérogatoires	3 228	
Subventions d'investissement virées au résultat		43 661
TOTAL	39 989	43 661

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

La guerre en Ukraine qui sévit depuis le 24 février 2022 pourrait affecter l'environnement économique de la société. Bien que la société n'ait aucune exposition directe à la Russie ou à l'Ukraine, ces évènements pourraient avoir des conséquences négatives sur l'activité de la société, sa situation financière, sa trésorerie, son résultat. A la date d'établissement des comptes annuels, aucun élément susceptible d'affecter significativement l'activité de la société n'est pour autant survenu.

Aucun autre évènement significatif, autre que celui déjà pris en compte notamment au titre du Covid-19, n'est intervenu depuis la date de clôture de l'exercice.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 24 personnes

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 294 625 euros